

Formation en sécurité électrique pour l'habilitation électrique selon la norme française NFC 18-510

Titres : B0, H0(v)*, BS, BE + attribut, BR, BC, B1(v), B2(v) - INITIALE
Domaine de tension : Basse Tension (BT), Haute Tension (HTA*/HTB*)

Réf. F1020



Audience

Opérateurs électriciens ayant des bases en électricité et exerçant leur activité en basse tension, exécutant, chargé de travaux, chargé de consignation, chargé d'intervention avec accès au voisinage en BT, HTA, HTB



Prérequis

Aucun



Méthode

70% théorie / 30% pratique



Durée

3 jours, modules F1010, F1020



Capacité

4 à 12 stagiaires



Lieu

Aix-les-Bains, Lyon, ou sur site client



Objectifs

- Evaluer les dangers de l'électricité
- Analyser la norme NF C18-510
- Accéder en toute sécurité dans des locaux réservés aux électriciens, postes électriques tels que des sites d'exploitants (EDF, ENEDIS) ou des sites industriels
- Exécuter en toute sécurité des opérations électriques sur des installations BT



Programme

L'électricité, ses dangers (module F1010)

Accidents du travail
Bases de l'électricité, loi d'Ohm, courant continu, courant alternatif
Domaine de la tension, transport
Le danger du courant électrique (contact direct et indirect, court-circuit, induction)
L'effet du courant électrique, les facteurs intervenants, les conséquences de l'effet du courant électrique

L'électricité, comment s'en protéger ?

Protection contre les contacts indirects (Mise à la terre)
Protection contre les contacts directs (Isolement, Distances, Obstacles)
Protections supplémentaires : Différentiel, transformateur de séparation.
Classes de matériel électrique BT
Degré de protection des équipements

électriques (IP)

La Très Basse Tension (TBT-S, TBT-P, TBT-F)

Les enceintes exigües conductrices
Équipement de protection individuelle (EPI)

Outils, nappe, tapis et accessoires isolés

L'électricité, comment s'en protéger ? (suite)

Vérificateur d'absence de tension (VAT)
Dispositifs de mise à la terre et en court-circuit
Instruments de mesure

Que faire en cas d'accident ou d'incendie électrique ?

Règles générales : le PREFAS
Les causes d'un incendie électrique
Les différents extincteurs

Instructions générales de sécurité électrique selon la norme NF C18-510

Dispositions réglementaires : Code du travail
Objectifs, définitions, obligations
Définitions des travaux non électriques, des travaux électriques
Local, emplacement réservé aux électriciens
Les ouvrages et les installations électriques

Types d'opérations : Travaux, Interventions, Opérations Spécifiques

Titres d'habilitation : définitions et symboles
Opérations spéciales : les lampes et fusibles

Distances, zones, voisinages

Élimination du voisinage (isolation, obstacle)

Instructions générales de sécurité électrique selon la norme NF C18-510 (suite)

Distance et zones (liaison aérienne/souterraine)
Les consignes de sécurité, autorisation de travail, attestation pour tiers
Les fonctions des équipements et symboles (isolements, protections et commandes)
Procédure de sécurisation d'un ouvrage ou d'installations et les 6 étapes de la consignation

Quiz de validation H0/B0

Habilitation électrique : application à la Basse Tension/BT (module F1020-1)

Consignation en 1 étape
Documents : consignation, intervention, interruption, remplacement, avis de réquisition, fiche de manœuvres, etc.

Les travaux hors tension

Le rôle du Chargé de Travaux (B2V/H2V)

Les opérations d'intervention

La limite du chargé d'intervention simple (BS) et le chargé d'intervention (BR)
Les opérations d'intervention simple
Les opérations d'intervention/de dépannage (3 étapes)

Habilitation électrique : application à la Basse Tension/BT (suite)

Les opérations spécifiques :

Les manœuvres,
Les mesurages
(Risques liés aux pinces ampèremétriques, transformateur de courant et de tension)
Les essais, les vérifications

Travaux pratiques

En condition réelle sous forme de jeu de rôle intégrant tous les stagiaires :
Consignation, interventions et travaux en respectant le voisinage renforcé (présence de tension), étude des comportements et correction des attitudes

Quiz de validation titres BT



Formateur

Formateurs référencés CARSAT (France)
Formateurs expérimentés pour les équipements électriques BT/HTA/HTB et postes HTA/HTB
Formateur référent expérimenté sur les équipements électromécaniques,
Formateur référent expérimenté sur les systèmes de Protections et SCADA,
Formateur référencé RTE/ENEDIS/EDF pour le passeport HTB

Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de Travaux pratiques, si applicable.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.
